

Mouzon

infos



Prix de l'eau et Impôts locaux

Le Conseil municipal a décidé, conformément aux promesses de campagne, d'agir pour une baisse du prix de l'eau.

A partir du second semestre 2016, le prix du m³ d'eau passera de 0,89€ à 0,75€/m³. Sur une consommation de 100 m³/an, un foyer pourra économiser 14€. Si la somme n'est pas énorme pour une seule famille, cela signifie tout de même une diminution de recettes d'environ 14 000€ pour la ville.

Les recettes doivent toujours pouvoir payer les remboursements d'emprunts, les travaux à faire et réserver une somme au cas où la qualité des boues résultant de l'épuration ne permettrait plus des épandages sur des terres agricoles. Leur mise en décharge agréée coûterait très cher, ce qui montre l'intérêt de ne pas rejeter de produits polluants dans les égouts, tels les hydrocarbures !

Cette baisse a été possible par l'arrivée à échéance d'un emprunt en 2015.

Le budget eau /assainissement est, de par la loi, un budget distinct du budget général de la ville.

Autrement dit : « L'eau doit payer l'eau ».

Les actions entreprises depuis longtemps à Mouzon (construction d'une station d'épuration, rénovation des réseaux d'adduction d'eaux usées et d'eaux pluviales, remplacement des tuyaux en plomb) ont occasionné des coûts importants mais obligatoires pour respecter la législation et la protection de la nature.

Compteur n°	Déterminé par	Date	Nouvel Index	Ancien Index	Consommation	VOLUME ESTIME				
96PA287890	estimé					39				
			volume (m ³)	prix unitaire montant HT	distributeur montant HT	autres organismes montant HT	taux de TVA	sous-total HT		
DISTRIBUTION DE L'EAU										
ABONNEMENT 1E SEM.2016 (PART DISTRIBUTEUR)					19,32		5,50 %			
CONSOMMATION (PART DISTRIBUTEUR)			39	0,7595	29,39		5,50 %			
CONSOMMATION (PART COMMUNALE)			39	0,8900		34,71	5,50 %			
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU			39	0,0618		2,41	5,50 %			
Sous-total HT								85,83		
COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES										
ABONNEMENT 2E SEM.2015 (PART DISTRIBUTEUR)					7,67		10,00 %			
CONSOMMATION (PART DISTRIBUTEUR)			39	1,1709	45,67		10,00 %			
CONSOMMATION (PART COMMUNALE)			39	0,5700		22,23	10,00 %			
Sous-total HT								75,57		
ORGANISMES PUBLICS										
LUTTE CONTRE LA POLLUTION			39	0,3630		14,16	5,50 %			
MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE (AGENCE DE L'EAU)			39	0,2740		10,69	10,00 %			
Sous-total HT								24,85		
Sous-total HT par bénéficiaire								102,05		
SITUATION DE VOTRE COMPTE										
DEDUCTION DES PRELEVEMENTS EFFECTUES					-152,48 €					
						84,20			186,25	

La ville ne peut agir que sur la part qui lui revient, soit, sur cette facture de fin 2015, sur 0,89€/m³ de distribution d'eau.



La ville ne peut pas décider des tarifs pratiqués par notre prestataire, ni de la TVA, ni des contributions aux autres organismes publics.



Détail de la TVA

montant HT	taux TVA	montant TVA
99,99 €	5,50 %	5,50 €
86,26 €	10,00 %	8,63 €

Détail du montant prélevé

total HT	total TVA	montant TTC	solde antérieur	net prélevé
186,25 €	14,13 €	200,38 €	-152,48 €	47,90 €

Assainissement : des non augmentations...

La somme perçue par la ville pour la collecte et le traitement des eaux usées est actuellement de 0,57€ par m³ d'eau consommée.

Depuis la mise en service de la station d'épuration, les parts entre la ville et le prestataire n'avaient pas été fixées. Ce qui signifie que chaque fois que le prestataire augmentait son coût sur l'assainissement, **la ville baissait d'autant sa part pour que l'opération soit indolore pour les Mouzonnais.**

Ainsi, entre 2005 et 2015, la part perçue par la ville sur l'équivalent m³ est passée de 0,82€ à 0,57€. **La ville ayant pris cette différence à sa charge, il n'y a pas eu de répercussion sur la facture du consommateur.**

BUDGET VILLE

Malgré les baisses des dotations d'Etat, par son vote du budget primitif 2016, la municipalité maintient ses taux concernant les taxes locales (indépendamment des bases qui sont fixées par l'Etat).

Les diminutions des dotations ont été de 20 000€ pour 2014, auxquels se sont ajoutés 60 000€ pour 2015 et il n'existe aucune certitude pour les budgets des années à venir...

Dans ce contexte, la fusion entre Mouzon et Amblimont a pris tout son sens pour les deux communes :

- Financièrement, par le report de l'essentiel des baisses de dotations,
- Politiquement : le mouvement est actuellement aux regroupements comme on peut le constater pour les intercommunalités, les cantons et les régions (directives de la loi NOTRE = Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Demain, ces fusions seront obligatoires, sans compensation financière, même temporaire.

Budget primitif 2016	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	3 293 902,78€	3 293 902,78€
FONCTIONNEMENT	3 969 552,78€	4 425 066,39€

Ce budget prévisionnel dégage un résultat global de fonctionnement de 455 513,61€.

C'est ce qui assure la bonne santé financière de la commune et permet de prévoir des investissements importants comme

- Villemonty : voirie, réseaux, mini-station d'épuration,
- Amblimont : Route Royale,
- Place Roger Sommer (devant la mairie),
- Echevins : extension et accessibilité...